

Déclaration préalable

Prorogation

Définition de glossaire

Mis à jour le 24 février 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Maintien d'un droit (ou d'une situation) après la date à laquelle il devait prendre fin



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr